

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION (> 3500 hab) - CA DE CERGY  
PONTOISE (1)**

**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL (2)**

Numéro SIRET : 24950010900056

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE  
CERGY-PONTOISE

**M 14**

**Compte administratif  
voté par nature**

**BUDGET : BUDGET AMENAGEMENT (3)**

**ANNEE 2021**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	15
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	16
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	17

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	18
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	24
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	25
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	27
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	28
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	29
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	30
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	31
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	32
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	33
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	34
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	37
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	Sans Objet
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	39
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	40
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	41
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	42

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>Code INSEE</b> 95027	<b>CA DE CERGY PONTOISE</b> <b>BUDGET AMENAGEMENT</b>	<b>CA</b> <b>2021</b>
----------------------------	--	--------------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	18 454 240,26	G	17 276 539,89
	Section d'investissement	B	10 379 492,87	H	15 571 823,43

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	1 658 978,11 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	1 895 823,99 (si excédent)

		=		=	
TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	28 833 733,13	= G+H+I+J	36 403 165,42

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	18 454 240,26	= G+I+K	18 935 518,00
	Section d'investissement	= B+D+F	10 379 492,87	= H+J+L	17 467 647,42
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	28 833 733,13	= G+H+I+J+K+L	36 403 165,42

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	5 392 370,00	1 560 510,08	23 292,00	0,00	3 808 567,92
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>5 392 370,00</b>	<b>1 560 510,08</b>	<b>23 292,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 808 567,92</b>
66	Charges financières	25 000,00	18 520,99	1 719,01	0,00	4 760,00
67	Charges exceptionnelles	3 210 001,00	3 115 584,25	0,00	0,00	94 416,75
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>8 627 371,00</b>	<b>4 694 615,32</b>	<b>25 011,01</b>	<b>0,00</b>	<b>3 907 744,67</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	23 068 548,11	13 431 948,68			9 636 599,43
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	3 580 001,00	302 665,25			3 277 335,75
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>26 648 549,11</b>	<b>13 734 613,93</b>			<b>12 913 935,18</b>
<b>TOTAL</b>		<b>35 275 920,11</b>	<b>18 429 229,25</b>	<b>25 011,01</b>	<b>0,00</b>	<b>16 821 679,85</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	7 345 318,00	6 086 245,96	0,00	0,00	1 259 072,04
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	0,37	0,00	0,00	24 999,63
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>7 370 318,00</b>	<b>6 086 246,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 284 071,67</b>
76	Produits financiers	0,00	904,04	0,00	0,00	-904,04
77	Produits exceptionnels	2 572 541,00	2 572 540,60	0,00	0,00	0,40
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>9 942 859,00</b>	<b>8 659 690,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 283 168,03</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	20 094 082,00	8 314 183,67			11 779 898,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	3 580 001,00	302 665,25			3 277 335,75
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>23 674 083,00</b>	<b>8 616 848,92</b>			<b>15 057 234,08</b>
<b>TOTAL</b>		<b>33 616 942,00</b>	<b>17 276 539,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 340 402,11</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>1 658 978,11</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 068 369,00	61 291,00	0,00	8 007 078,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	1 561 170,00	154 018,20	0,00	1 407 151,80
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>9 629 539,00</b>	<b>215 309,20</b>	<b>0,00</b>	<b>9 414 229,80</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	45 320,00	0,00	0,00	45 320,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	2 113 752,10	1 850 000,00	0,00	263 752,10
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>2 179 072,10</b>	<b>1 850 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>329 072,10</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>11 808 611,10</b>	<b>2 065 309,20</b>	<b>0,00</b>	<b>9 743 301,90</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	20 094 082,00	8 314 183,67		11 779 898,33
041	Opérations patrimoniales (1)	2 975 000,00	0,00		2 975 000,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>23 069 082,00</b>	<b>8 314 183,67</b>		<b>14 754 898,33</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>34 877 693,10</b>	<b>10 379 492,87</b>	<b>0,00</b>	<b>24 498 200,23</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	244 764,12	0,00	-244 764,12
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>244 764,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-244 764,12</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	58 082,00	31 826,63	0,00	26 255,37
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	51 993,00	0,00	-51 993,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 880 239,00	1 811 291,00	0,00	5 068 948,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>6 938 321,00</b>	<b>1 895 110,63</b>	<b>0,00</b>	<b>5 043 210,37</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>6 938 321,00</b>	<b>2 139 874,75</b>	<b>0,00</b>	<b>4 798 446,25</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	23 068 548,11	13 431 948,68		9 636 599,43
041	Opérations patrimoniales (1)	2 975 000,00	0,00		2 975 000,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>26 043 548,11</b>	<b>13 431 948,68</b>		<b>12 611 599,43</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>32 981 869,11</b>	<b>15 571 823,43</b>	<b>0,00</b>	<b>17 410 045,68</b>

**CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET AMENAGEMENT - CA - 2021**

<b>Chap.</b>	<b>Libellé</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Titres émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>1 895 823,99</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 583 802,08		1 583 802,08
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		302 665,25	302 665,25
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	20 240,00	0,00	20 240,00
67	Charges exceptionnelles	3 115 584,25	0,00	3 115 584,25
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		13 431 948,68	13 431 948,68
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>4 719 626,33</b>	<b>13 734 613,93</b>	<b>18 454 240,26</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	61 291,00	0,00	61 291,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	154 018,20	0,00	154 018,20
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 850 000,00	0,00	1 850 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	8 314 183,67	8 314 183,67
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>2 065 309,20</b>	<b>8 314 183,67</b>	<b>10 379 492,87</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	6 086 245,96		6 086 245,96
71	Production stockée (ou déstockage)		8 314 183,67	8 314 183,67
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,37	0,00	0,37
76	Produits financiers	904,04	0,00	904,04
77	Produits exceptionnels	2 572 540,60	0,00	2 572 540,60
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		302 665,25	302 665,25
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>8 659 690,97</b>	<b>8 616 848,92</b>	<b>17 276 539,89</b>
<b>Pour information</b>				<b>1 658 978,11</b>
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	31 826,63	0,00	31 826,63
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	244 764,12	0,00	244 764,12
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	51 993,00	0,00	51 993,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 811 291,00	0,00	1 811 291,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	13 431 948,68	13 431 948,68
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>2 139 874,75</b>	<b>13 431 948,68</b>	<b>15 571 823,43</b>
<b>Pour information</b>				<b>1 895 823,99</b>
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>5 392 370,00</b>	<b>1 560 510,08</b>	<b>23 292,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 808 567,92</b>
6015	Terrains à aménager	672 540,00	7 766,96	0,00	0,00	664 773,04
6045	Achats études, prestat° services (terrai	839 560,00	190 369,88	0,00	0,00	649 190,12
605	Achats matériel, équipements et travaux	3 510 000,00	1 097 375,67	0,00	0,00	2 412 624,33
608	Frais accessoires sur terrains en cours	270,00	31,57	0,00	0,00	238,43
617	Etudes et recherches	110 000,00	33 885,00	23 292,00	0,00	52 823,00
6226	Honoraires	28 919,00	0,00	0,00	0,00	28 919,00
63512	Taxes foncières	231 081,00	231 081,00	0,00	0,00	0,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>5 392 370,00</b>	<b>1 560 510,08</b>	<b>23 292,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 808 567,92</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>25 000,00</b>	<b>18 520,99</b>	<b>1 719,01</b>	<b>0,00</b>	<b>4 760,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	25 000,00	20 240,00	0,00	0,00	4 760,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	-1 719,01	1 719,01	0,00	0,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>3 210 001,00</b>	<b>3 115 584,25</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>94 416,75</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	3 209 001,00	3 115 584,25	0,00	0,00	93 416,75
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>8 627 371,00</b>	<b>4 694 615,32</b>	<b>25 011,01</b>	<b>0,00</b>	<b>3 907 744,67</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>23 068 548,11</b>	<b>13 431 948,68</b>			<b>9 636 599,43</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	85 126,11	0,00			85 126,11
7133	Variat° en-cours de production biens	11 491 711,00	6 715 974,34			4 775 736,66
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain	1 141 259,00	72 951,89			1 068 307,11
71355	Variat° stocks terrains aménagés	10 350 452,00	6 643 022,45			3 707 429,55
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>23 068 548,11</b>	<b>13 431 948,68</b>			<b>9 636 599,43</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>3 580 001,00</b>	<b>302 665,25</b>			<b>3 277 335,75</b>
608	Frais accessoires sur terrains en cours	3 580 001,00	302 665,25			3 277 335,75
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>26 648 549,11</b>	<b>13 734 613,93</b>			<b>12 913 935,18</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>35 275 920,11</b>	<b>18 429 229,25</b>	<b>25 011,01</b>	<b>0,00</b>	<b>16 821 679,85</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	1 719,01
Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 719,01
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- Dont 675 et 676.
- Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>						<b>A2</b>
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>7 345 318,00</b>	<b>6 086 245,96</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 259 072,04</b>
7015	Ventes de terrains aménagés	6 179 680,00	5 127 478,78	0,00	0,00	1 052 201,22
7018	Autres ventes de produits finis	131 157,00	2 630,67	0,00	0,00	128 526,33
70323	Redev. occupat° domaine public communal	3 500,00	20 520,00	0,00	0,00	-17 020,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	15 000,00	11 988,36	0,00	0,00	3 011,64
704	Travaux	1 015 881,00	923 603,75	0,00	0,00	92 277,25
7088	Produits activités annexes (abonnements)	100,00	24,40	0,00	0,00	75,60
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>25 000,00</b>	<b>0,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>24 999,63</b>
7552	Prise en charge déficit BA administratif	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	0,37	0,00	0,00	-0,37
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>7 370 318,00</b>	<b>6 086 246,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 284 071,67</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>904,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-904,04</b>
7688	Autres	0,00	904,04	0,00	0,00	-904,04
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>2 572 541,00</b>	<b>2 572 540,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,40</b>
7718	Autres produits except. opérat° gestion	2 572 541,00	2 572 540,60	0,00	0,00	0,40
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>9 942 859,00</b>	<b>8 659 690,97</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 283 168,03</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>20 094 082,00</b>	<b>8 314 183,67</b>			<b>11 779 898,33</b>
7133	Variat° en-cours de production biens	8 602 371,00	1 598 209,33			7 004 161,67
71351	Variat° stocks de produits (hors terrain	1 095 420,00	72 951,89			1 022 468,11
71355	Variat° stocks terrains aménagés	10 396 291,00	6 643 022,45			3 753 268,55
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>3 580 001,00</b>	<b>302 665,25</b>			<b>3 277 335,75</b>
791	Transferts charges de gestion courante	3 580 001,00	302 665,25			3 277 335,75
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>23 674 083,00</b>	<b>8 616 848,92</b>			<b>15 057 234,08</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>33 616 942,00</b>	<b>17 276 539,89</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 340 402,11</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>1 658 978,11</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>					<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>					<b>B1</b>
<b>Chap/ art (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)</b>	<b>Mandats émis</b>	<b>Restes à réaliser au 31/12</b>	<b>Crédits annulés</b>
<b>010</b>	<b>Stocks</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (sauf opérations)</b>	<b>8 068 369,00</b>	<b>61 291,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 007 078,00</b>
2111	Terrains nus	540 000,00	61 291,00	0,00	478 709,00
2138	Autres constructions	7 528 369,00	0,00	0,00	7 528 369,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (sauf opérations)</b>	<b>1 561 170,00</b>	<b>154 018,20</b>	<b>0,00</b>	<b>1 407 151,80</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	1 533 270,00	126 118,20	0,00	1 407 151,80
238	Avances versées commandes immo. incorp.	27 900,00	27 900,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>9 629 539,00</b>	<b>215 309,20</b>	<b>0,00</b>	<b>9 414 229,80</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>20 000,00</b>
10222	FCTVA	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>45 320,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>45 320,00</b>
1641	Emprunts en euros	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	15 320,00	0,00	0,00	15 320,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>2 113 752,10</b>	<b>1 850 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>263 752,10</b>
27638	Créance Autres établissements publics	2 113 752,10	1 850 000,00	0,00	263 752,10
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>0,00</b>			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>2 179 072,10</b>	<b>1 850 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>329 072,10</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>11 808 611,10</b>	<b>2 065 309,20</b>	<b>0,00</b>	<b>9 743 301,90</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4)</b>	<b>20 094 082,00</b>	<b>8 314 183,67</b>		<b>11 779 898,33</b>
	<b>Reprises sur autofinancement antérieur (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>Charges transférées (6)</b>	<b>20 094 082,00</b>	<b>8 314 183,67</b>		<b>11 779 898,33</b>
3351	Terrains	670 000,00	7 766,96		662 233,04
3354	Etudes et prestations de services	840 000,00	190 369,88		649 630,12
3355	Travaux	3 512 100,00	1 097 375,67		2 414 724,33
33581	Frais accessoires	3 534 432,00	302 696,82		3 231 735,18
3555	Terrains aménagés	10 396 291,00	6 643 022,45		3 753 268,55
358	Produits résiduels	1 141 259,00	72 951,89		1 068 307,11
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (7)</b>	<b>2 975 000,00</b>	<b>0,00</b>		<b>2 975 000,00</b>
2031	Frais d'études	900 000,00	0,00		900 000,00
204412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	2 075 000,00	0,00		2 075 000,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>23 069 082,00</b>	<b>8 314 183,67</b>		<b>14 754 898,33</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>34 877 693,10</b>	<b>10 379 492,87</b>	<b>0,00</b>	<b>24 498 200,23</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041=RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	244 764,12	0,00	-244 764,12
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	244 764,12	0,00	-244 764,12
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>244 764,12</b>	<b>0,00</b>	<b>-244 764,12</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	58 082,00	31 826,63	0,00	26 255,37
10222	FCTVA	58 082,00	31 826,63	0,00	26 255,37
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	51 993,00	0,00	-51 993,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	6 880 239,00	1 811 291,00	0,00	5 068 948,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	61 291,00	0,00	-61 291,00
27638	Créance Autres établissements publics	5 130 239,00	0,00	0,00	5 130 239,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	1 750 000,00	1 750 000,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>6 938 321,00</b>	<b>1 895 110,63</b>	<b>0,00</b>	<b>5 043 210,37</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>6 938 321,00</b>	<b>2 139 874,75</b>	<b>0,00</b>	<b>4 798 446,25</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	23 068 548,11	13 431 948,68		9 636 599,43
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	85 126,11	0,00		85 126,11
3351	Terrains	11 491 711,00	6 715 974,34		4 775 736,66
3555	Terrains aménagés	10 396 291,00	6 643 022,45		3 753 268,55
358	Produits résiduels	1 095 420,00	72 951,89		1 022 468,11
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>23 068 548,11</b>	<b>13 431 948,68</b>		<b>9 636 599,43</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	2 975 000,00	0,00		2 975 000,00
2111	Terrains nus	2 075 000,00	0,00		2 075 000,00
237	Avances versées commandes immo. corpo.	900 000,00	0,00		900 000,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>26 043 548,11</b>	<b>13 431 948,68</b>		<b>12 611 599,43</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>32 981 869,11</b>	<b>15 571 823,43</b>	<b>0,00</b>	<b>17 410 045,68</b>
<b>Pour information</b>		<b>1 895 823,99</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>A2.1</b>

**A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					1 200 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					1 200 000,00									
MIN505614EUR (635-CONSO)	La Banque Postale	24/11/2015	01/12/2016	01/12/2017	1 200 000,00	V	EONIA	2,300	2,300		A	X Libre	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

**CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET AMENAGEMENT - CA - 2021**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>1 200 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>A2.2</b>

**A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		880 000,00					0,00	20 240,00	0,00	1 719,01
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		880 000,00					0,00	20 240,00	0,00	1 719,01
MIN505614EUR (635-CONSO)	N	0,00	A-1	880 000,00	14,92	V	EONIA	2,300	0,00	20 240,00	0,00	1 719,01
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>880 000,00</b>					<b>0,00</b>	<b>20 240,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 719,01</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## CA DE CERGY PONTOISE - BUDGET AMENAGEMENT - CA - 2021

- (12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>	<b>A2.3</b>

### A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>A2.4</b>

**A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	880 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux variable simple (total)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Taux complexe (total) (2)</b>		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>A2.5</b>

**A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture							
		Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT</b>	<b>A2.6</b>

**A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N</b>	<b>A2.7</b>

**A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>	
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>A2.8</b>

**A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 1500.00 €			2020-12-15
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>50 000,00</b>	<b>I 0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>30 000,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	30 000,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>20 000,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	20 000,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>7 023 447,11</b>	<b>1 843 117,63</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>6 938 321,00</b>	<b>1 843 117,63</b>
10222	FCTVA	58 082,00	31 826,63
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	61 291,00
27638	Créance Autres établissements publics	5 130 239,00	0,00
2764	Créances sur personnes de droit privé	1 750 000,00	1 750 000,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>85 126,11</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	85 126,11	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>1 843 117,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 895 823,99</b>	<b>0,00</b>	<b>3 738 941,62</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 3 738 941,62</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 3 738 941,62</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

## Service 03HT (1)

## A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 526 625,08</b>
6015	ZAC DE LA DEMI LIEUE STOCKS -FCT	1 636,96
6015	PA CHAUSSEE OSNY	6 130,00
6015	PAE BETHUNES SOA SECTEUR EQUERRE	0,00
6045	FRAIS DE FONCTIONNEMENT AMENAGEMENT - FCT	20 109,50
6045	ZAC GRAND CENTRE HAMMERSON STOCKS - FCT	1 300,00
6045	JLM VIABILISATION TERRAIN ROSSINI	2 450,00
6045	ZAC DE LA DEMI LIEUE STOCKS -FCT	46 867,71
6045	ZAC LIESSE 3	0,00
6045	LINANDES EST EN REGIE STOCKS -FCT	80,00
6045	PA CHAUSSEE OSNY	102 677,67
6045	PAE DES BETHUNES SOA SECTEUR BOUVRIES	0,00
6045	PAE BETHUNES SOA SECTEUR EQUERRE	16 885,00
605	ZAC NEUVILLE 2 - FCT	17 470,63
605	ZAC GRAND CENTRE HAMMERSON STOCKS - FCT	587 323,42
605	JLM VIABILISATION TERRAIN ROSSINI - FCT	47,88
605	ZAC LINANDES CENTRE HEBERGEMENT HOCKEYEURS - FCT	146 807,70
605	ZAC DE LA DEMI LIEUE STOCKS -FCT	345 726,04
605	PA CHAUSSEE OSNY	0,00
605	PAE DES BETHUNES SOA SECTEUR BOUVRIES	0,00
605	PAE BETHUNES SOA SECTEUR EQUERRE	0,00
608	ZAC PRÉFECTURE BEAUX SOLEILS - FCT	31,57
63512	FRAIS DE FONCTIONNEMENT -AMÉNAGEMENT- FCT	231 081,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>71 584,25</b>
6718	ZAC GRAND CENTRE HAMMERSON STOCKS - FCT	71 584,25
678	FRAIS DE FONCTIONNEMENT - AMENAGEMENT -FCT	0,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 598 209,33</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>13 431 948,68</b>
7133	MOUVEMENTS FINANCIERS -AMÉNAGEMENT- FCT	6 715 974,34
71351	MOUVEMENTS FINANCIERS -AMÉNAGEMENT- FCT	72 951,89
71355	MOUVEMENTS FINANCIERS -AMÉNAGEMENT- FCT	6 643 022,45
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>302 665,25</b>
608	MOUVEMENTS FINANCIERS -AMÉNAGEMENT- FCT	302 665,25
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>13 734 613,93</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>15 332 823,26</b>

## A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

<b>RECETTES – TITRES EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>6 065 725,96</b>
7015	ZAC JOUY LE MOUTIER - FCT	761,40
7015	JLM VIABILISATION TERRAIN ROSSINI - FCT	486 070,00
7015	ZAC DE LA DEMIE LIEUE STOCKS - FCT	4 454 389,05
7015	ZAC CHAUSSEE PUISEUX - FCT	25 900,00
7015	ZAC PRÉFECTURE CENTRE NORD - FCT	160 358,33
7018	ZAC NEUVILLE UNIVERSITÉ - FCT	0,00
7018	ZAC DE LA DEMIE LIEUE STOCKS - FCT	2 630,67
70323	ZAC GRAND CENTRE HAMMERSON STOCKS - FCT	0,00
70388	ZAC NEUVILLE UNIVERSITÉ - FCT	5 250,36
70388	ZAC D ERAGNY ZOH - FCT	6 738,00
704	ZAC GRAND CENTRE HAMMERSON STOCKS - FCT	907 723,48
704	JLM VIABILISATION TERRAIN ROSSINI - FCT	15 880,27

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
7088	ZAC CHAUSSEE PUISEUX- FCT	0,00
7088	ZAC NEUVILLE U- FCT	24,40
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>0,37</b>
7588	FRAIS DE FONCTIONNEMENT - AMENAGEMENT - FCT	0,37
<b>76</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels</b>	<b>0,00</b>
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (3)</b>	<b>0,00</b>
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>6 065 726,33</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>8 314 183,67</b>
7133	MOUVEMENTS FINANCIERS -AMÉNAGEMENT- FCT	1 598 209,33
71351	MOUVEMENTS FINANCIERS -AMÉNAGEMENT- FCT	72 951,89
71355	MOUVEMENTS FINANCIERS -AMÉNAGEMENT- FCT	6 643 022,45
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section</b>	<b>302 665,25</b>
791	MOUVEMENTS FINANCIERS -AMÉNAGEMENT- FCT	302 665,25
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>8 616 848,92</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>14 682 575,25</b>

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b> <b>TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

## UOP (1)

## A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES – MANDATS EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

## A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES – TITRES EMIS		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
74	Dotations et participations	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

(3) Si la commune ou l'établissement a opté pour les provisions semi-budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

## Service 03HT(1)

**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
165	ZAC LES TOUPETS - INVT	0,00
165	ZAC VAURÉAL - INVT	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>8 314 183,67</b>
3351	MOUVEMENTS FINANCIERS - AMENAGEMENT - INVT	7 766,96
3354	MOUVEMENTS FINANCIERS - AMENAGEMENT - INVT	190 369,88
3355	MOUVEMENTS FINANCIERS - AMENAGEMENT - INVT	1 097 375,67
33581	MOUVEMENTS FINANCIERS - AMENAGEMENT - INVT	302 696,82
3555	MOUVEMENTS FINANCIERS - AMENAGEMENT - INVT	6 643 022,45
358	MOUVEMENTS FINANCIERS - AMENAGEMENT - INVT	72 951,89
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>8 314 183,67</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>8 314 183,67</b>

**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

<b>RECETTES – TITRES EMIS</b>		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	1 750 000,00
27638	ZAC NEUVILLE UNIVERSITE - INVT	0,00
2764	ZAC PREFECTURE - CENTRE NORD - INVT	1 750 000,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>1 750 000,00</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections</b>	<b>13 431 948,68</b>
3351	MOUVEMENTS FINANCIERS - AMENAGEMENT - INVT	6 715 974,34
3555	MOUVEMENTS FINANCIERS - AMENAGEMENT - INVT	6 643 022,45
358	MOUVEMENTS FINANCIERS - AMENAGEMENT - INVT	72 951,89
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>13 431 948,68</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>15 181 948,68</b>

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

(Article R. 2313-3 du CGCT – Services assujettis sans faire l'objet d'un budget distinct du budget général)

UOP<sup>(1)</sup>**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT - DEPENSES**

<b>DEPENSES – MANDATS EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations.)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

<b>RECETTES – TITRES EMIS</b>		
<b>Article (2)</b>	<b>Libellé (2)</b>	<b>Montant</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 993,00
165	ZAC DE LA DEMI LIEUE -INVT	51 993,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>51 993,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>51 993,00</b>

(1) Compléter par le nom du service assujetti à la TVA.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par le service.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 68  
 Nombre de membres présents : 49  
 Nombre de suffrages exprimés : 65  
 VOTES :  
 Pour : 65  
 Contre : 0  
 Abstentions : 2

Date de convocation : 01/06/2022

Présenté par (1) 1ère Vice-Présidente .  
 A Hôtel d'agglomération de Cergy , le 07/06/2022  
 1ère Vice-Présidente

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.  
 A Hôtel d'agglomération de Cergy , le 07/06/2022  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AHILE Edwige	
ALLOITTEAU Annie	
ALVES-PINTO Céline	
BACHIR Hamid	
BENSEDDIK Abdelmalek	
BESNOUIN Anne-Marie	
BEUGNOT Claire	
BOUHOUCHE Rachid	
BOULTAME Rida	
CARONE Jean-Guillaume	
CATARINO Christine	
CHATELAIN Annaëlle	
CHEVALIER Lydia	
COLLOT Marie-Madeleine	
CORVIN Elina	
COSTIL Xavier	
COUCHOT Sylvie	
DAOUST François	
DENIS Marc	
DIARRA Moussa	
DUFOUR Benoît	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

ESCOBAR Cécile	
FLORCZAK Hervé	
FOFANA Hawa	
GUEGUEN Emmanuelle	
HUMBERT Thibault	
JAOUEN Elvira	
KAYADJANIAN Maxime	
LAMBERT Laurent	
LANTERI Raphaël	
LE CAM Gilles	
LEBAILLIF Laurent	
LEFEBVRE Monique	
LESUEUR Harielle	
LEVESQUE Jean-Michel	
LIMOZIN Jocelyne	
LINQUETTE Laurent	
LITZELLMANN Régis	
MAZAUDIER Marie	
MICHEL Philippe	
MOAL-DE BOURMONT Léna	
NGUYEN-DEROSIER Sandra	
NICOLLET Eric	
PAYET Armand	
PELISSIER Véronique	
PEZET Emmanuel	
PICARD Michel	
POUJOL DE MOLLIENS Guillaume	
PRIEZ Tatiana	
PROFFIT BRULFERT Eric	

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

PUEYO Alexandre	
REMIKOS Roxane	
RICHARD Alain	
ROCHDI Keltoum	
RODRIGUES Bruno	
ROLLET Jean-Marie	
SANGARE Abdoulaye	
SEIMBILLE Gérard	
STROHL Elisabeth	
TALON Xavier	
THOMASSIN Thierry	
TOURNERET Frédéric	
TRAORE Mohamed-Lamine	
VON EUW Stéphanie	
WISNIEWSKI Alexandra	
YAICH Daisy	
YEBDRI Malika	
ZWILLING Valérie	

Certifié exécutoire par (1) 1ère Vice-Présidente , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Communautaire.